



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO E-E75904 VALABLE JUSQU'AU 27/09/2023

ÉDITÉ LE 01/08/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/04/2006

Raison sociale : SOLUTION CORDE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/01/2018
Capital : 412 670

8 RUE PIERRE RIGAUD
94200 IVRY SUR SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL
Siret : 489 701 664 00034
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2112670
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 557878K1244000/001 538937/12

Téléphone : 01 44 18 78 08 Fax : 01 44 18 78 09
Portable : 06 33 85 90 01

Responsabilité légale :
PASQUIER SOLUTIONS DEVELOPPEMENTS (834 528 135) / PASQUIER
JEAN-LOUIS PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 557878K1244000/001 538937/12

Site Internet : www.solutioncorde.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

E-mail : s.outreville@solutioncorde.fr

Effectif moyen : 30 Tranche de classification : EFF3 Chiffre d'affaires H.T. : 3 869 051 Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2142	Réparation en maçonnerie et en béton armé	22	06/07/2022
3141	Eléments accessoires de couverture		20/09/2019
Nombre total de qualifications : 2			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement attesté(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.